



2019/2020

RENTRÉE

*L'année scolaire et
périscolaire de mon enfant*

Ville de
Lomme



Un projet
qui fait
prendre !

LOMME
ÉDUC

ÉCOLES MATERNELLES
VILLE DE LOMME

Emploi du temps

Ecole Maternelle

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

7h-8h25 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

8h25-11h55
TEMPS SCOLAIRE

11h55-13h55 PAUSE MÉRIDIANNE

11h55-17h30
ACCUEIL
DE LOISIRS

11h55-13h55 PAUSE MÉRIDIANNE

13h55-16h05
TEMPS
SCOLAIRE

13h55-16h05
TEMPS
SCOLAIRE

(déjeuner
au restaurant
scolaire inclus)

13h55-16h05
TEMPS
SCOLAIRE

13h55-16h05
TEMPS
SCOLAIRE

OU
PARCOURS
ÉDUCATIFS*

OU
PARCOURS
ÉDUCATIFS*

OU
PARCOURS
ÉDUCATIFS*

OU
PARCOURS
ÉDUCATIFS*

16h05-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h05-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

17h30-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h05-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h05-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

***RAPPEL / Jours des Parcours éducatifs**

Lundi : Victor Hugo et Petit Quinquin

Mardi : Bracke Desrousseaux et Defrenne

Jeudi : Paul Langevin et La Fontaine

Vendredi : Paul Bert et Ferry Demory

LÉGENDE :

■ Temps périscolaire facultatif
Ville de Lomme

■ Temps scolaire obligatoire
Education Nationale

LES TEMPS DE MON ENFANT

LE TEMPS SCOLAIRE

Education Nationale

Les horaires de classe se répartissent comme suit : 8h25-11h55 et 13h55-16h05.



LES TEMPS PERISCOLAIRES

Ville de Lomme

LE MATIN

► **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** (garderie du matin) de **7h à 8h25** dans les locaux situés à proximité ou dans l'école.

Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.

LE MIDI

► **PAUSE MÉRIDIDIENNE** de **11h55 à 13h55** dans les restaurants scolaires des écoles.

Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.



L' APRÈS-MIDI

► PARCOURS ÉDUCATIFS

C'est un après-midi par semaine de **13h55 à 16h05**. Les enfants profiteront des compétences spécifiques de l'association « Premiers Pas » à travers les **5 nouveaux parcours ludiques, riches et variés** : les 5 « Graine de... » : ...CLOWN et les émotions, ...DANSEURS et les rythmes, ...JOUEURS - tous ensemble, ...CHUCHOTEURS et signer des comptines, ...FANTASSINS - magie et autres expériences. De quoi éveiller la curiosité des plus jeunes ! *Gratuit.*

APRÈS L'ECOLE

► **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** (garderie du soir) de **16h05 à 18h30** dans les locaux situés à proximité ou dans l'école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

LE MERCREDI APRÈS L'ECOLE (2 solutions)

A ► Votre enfant **ne participe pas aux accueils de loisirs**, vous le récupérez à l'école à **11h55**.

B ► Votre enfant **participe aux accueils de loisirs** :

A 11h55, il est pris en charge par des animateurs au sein de son école qui l'emmèneront déjeuner puis en **accueil de loisirs à l'école Ferry Demory** (pour les écoles Paul Bert, Defrenne, La Fontaine et Ferry Demory) **ou à l'école Petit Quinquin** (pour les écoles Langevin, Victor Hugo, Bracke-Desrousseaux et Petit Quinquin). *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

Entre 17h et 17h30 : vous récupérez votre enfant soit à **l'école Ferry Demory** (15 rue Albert Deberdt) soit à **l'école Petit Quinquin** (rue de l'Ancienne Balaterie).

Après 17h30 : vous pouvez récupérer votre enfant à la garderie de l'école Curie Pasteur (Avenue de la Délivrance) ou à la garderie Petit Quinquin et ce avant 18h30 maximum. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*



LES INTERLOCUTEURS

COORDINATRICE DU SECTEUR EDUCATIF



Mission : Coordonne l'organisation générale des temps péri et extrascolaires et les équipes encadrantes.

Romy ZAGHIB

ECOLE MATERNELLES ET ELEMENTAIRES / VILLE DE LOMME

RÉFÉRENTS DE SECTEUR

Mission : accompagnent les équipes dans la mise en œuvre de leurs projets périscolaires et encadrent les responsables de sites.



Séverine VERNEZ

BOURG / DELIVRANCE / MITTERIE



Maxime PERON

MARAIS / MONT-À-CAMP

RESPONSABLES DE SITES PÉRISCOLAIRES

Mission : interlocuteurs éducatifs auprès des familles et des écoles, ils coordonnent et gèrent les équipes d'animateurs des temps périscolaires.

Jawed INSI

VICTOR HUGO / VOLTAIRE-SÉVIGNÉ

Lucyle AMELOT

BRACKE DESROUSSEAUX /
GEORGE SAND

Laëtitia BREDECHE

PAUL LANGEVIN / ROGER SALENGRO

Christelle DELEBARRE

DEFRENNE / JEAN MINET

Franck BINET

LA FONTAINE / ROLAND-LAMARTINE

Céline DELECROIX

PAUL BERT / LÉON BLUM

Loïc VERNEZ

FERRY-DEMORY / CURIE-PASTEUR

Rémy ZERRIOUH

PETIT QUINQUIN

COORDINATRICE DE TERRAIN PARCOURS EDUCATIFS



Mission : accompagne les équipes dans la mise en œuvre de leurs projets et encadre les référents des parcours éducatifs.

Beline LEBRETON

ASSOCIATION PREMIERS PAS

RÉFÉRENTS DES PARCOURS ÉDUCATIFS

Mission : coordonnent et gèrent les équipes d'animateurs des parcours éducatifs

Laëtitia HOORNAERT

PETIT QUINQUIN / PAUL BERT / BRACKE DESROUSSEAUX

Daouia ACHOUR

VICTOR HUGO / DEFRENNE / FERRY-DEMORY

Romain BRACQ

LANGEVIN

Dadingue MUGANGUZI NAKINJA

LA FONTAINE

RAPPELS

▶ INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Garderie, Parcours éducatifs, restauration scolaire, accueils de loisirs du mercredi, études... toutes ces activités gérées par la Ville nécessitent une **inscription annuelle obligatoire à faire AVANT LE SAMEDI 27 JUILLET 2019.**



Inscriptions en ligne sur le **KIOSQUE FAMILLE** (www.lommepeuce.fr) ou rendez-vous au service Enfance Education.

▶ MODIFICATIONS EN COURS D'ANNÉE

En cas d'absence de votre enfant ou pour toute modification en cours d'année (rdv médical, changement de coordonnées téléphoniques) contactez le service Enfance Education ou rendez-vous sur le **KIOSQUE FAMILLE**, au minimum 8 jours avant.

CALENDRIER 2019 / 2020

▶ RENTRÉE SCOLAIRE :

Lundi 2/09

▶ VACANCES SCOLAIRES :

Vacances d'automne

Sam. 19/10 au dim. 3/11

Vacances de fin d'année

Sam. 21/12 au dim. 5/01

Vacances d'hiver

Sam. 15/02 au dim. 1^{er}/03

Vacances de printemps

Sam. 11/04 au lun. 26/04

Vacances d'été

A partir du sam. 4/07

SERVICE ENFANCE EDUCATION

Maison des Enfants

796 Av. de Dunkerque

59160 Lomme

Tél. 03 20 48 44 05

serviceenfanceeducation@mairie-lomme.fr

Horaires : mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30 / Jeudi 13h30-17h30 / Samedi 8h30-12h